

PASSEPORT DE L'EAU

Conformément à la convention de partenariat entre la direction de l'Eau du Grand Lyon et le syndicat BTP RHONE,

l'entreprise CHOLTON,

- o dispose de personnels titulaires du certificat CATE 1 et CATE 2,
- o a transmis son Mémoire d'Organisation des Travaux en Egout,
- o s'est engagée à en respecter les dispositions.

En vertu de quoi, la direction de l'Eau du Grand Lyon lui attribue le Passeport de l'eau pour une durée de trois ans à compter du 03 avril 2009.

Fait à Lyon, le 09 avril 2009.
Le directeur de l'Eau

"Tous ensemble pour que l'eau vive !"